



Belfort, le 24/08/2023

Objet : Convocation Assemblée Générale

Madame, Monsieur,

Vous êtes convié(e), en tant que membre et/ou parent de membre(s), à participer à l'Assemblée Générale qui clôturera la saison 2022/2023 de l'ASM BELFORT VOLLEY-BALL, et ouvrira la suivante.

Elle aura lieu le :

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2023 à 10h00,
ESPACE BARTHOLDI, 10 rue de Londres à Belfort

Ordre du jour :

- Ouverture
- Vérification du quorum,
- Rapport moral,
- Rapport financier,
- Budget 2023/2024,
- Cotisations,
- Projets,
- Candidatures membres au Conseil d'Administration
- Questions et informations diverses,

Nous vous invitons à nous faire parvenir par mail (asmelfort.volley@gmail.com) au plus tard le mercredi 13 septembre :

- les questions que vous souhaitez voir abordées en fin de séance,
- les actes de candidature au Conseil d'Administration de l'ASM BELFORT Volley.

Si vous ne pouvez être présent, vous pouvez déléguer votre vote à une tierce personne membre de l'ASM BELFORT Volley par l'intermédiaire de la procuration en page 2 (dans la limite de 5 procurations par membre présent à l'AGO).

Comptant sur votre présence pour apporter vos idées, vos sentiments sur la saison passée et afin de rendre la saison sportive 2023/2024 la plus performante possible,

Veuillez accepter, Madame, Monsieur, nos salutations amicales et sportives.

Le président
Stéphane MARAZZI

PS 1 : Les mineurs de moins de 16 ans le jour de l'AG doivent être accompagnés d'un parent ou tuteur afin d'avoir pouvoir de décision au sein de l'assemblée.

PS 2 : Le quorum à atteindre pour rendre l'AG délibérative est de 25 % des membres soit 46 représentants.



PROCURATION

Je, soussigné(e),

Madame / Monsieur _____
(NOM Prénom)

En qualité de (*raier la mention inutile*) :

- **Membre** de l'ASM BELFORT Volley
- **parent du membre mineur (-16 ans)** de l'ASM BELFORT Volley _____
(NOM Prénom)

Donne procuration à :

Madame / Monsieur _____
(NOM Prénom)

En qualité de (*raier la mention inutile*) :

- **Membre** de l'ASM BELFORT Volley
- **parent du membre mineur (-16 ans)** de l'ASM BELFORT Volley _____
(NOM Prénom)

Pour me représenter et voter à l'assemblée générale de l'ASM BELFORT Volley du samedi 16 septembre 2023 à l'Espace Bartholdi, 10 rue de Londres à Belfort.

Fait à _____, le _____

Pour le mandant
Signature

Pour le mandataire
« Bon pour acceptation » (*mention manuscrite*)
Signature

Conditions relatives à l'éligibilité au comité et votes

8.1 Pour être éligible au Comité, il faut :

- être membre depuis plus de six mois,
- être en règle à l'égard de la Trésorerie en s'étant acquitté de sa cotisation annuelle,
- être âgé de 18 ans ou plus à la date de l'assemblée,
- jouir de ses droits civiques,
- ne pas être rémunéré par l'association,
- avoir fait acte de candidature auprès du Président dans les délais précisés sur la convocation.

8.2 Pour être élu au Comité, il faut en outre avoir obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés.

8.3 Pour être électeur, il faut :

- être membre de l'association,
- être en règle avec la Trésorerie en s'étant acquitté de sa cotisation annuelle,
- être âgé de 16 ans révolus à la date de l'assemblée.

8.4 Les membres âgés de moins de 16 ans ont voix consultative, mais ne sont pas électeurs. Ils peuvent être représentés par leur père, mère ou tuteur qui ont voix délibérative et sont électeurs.